



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 3 novembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

SAS LA HORGNE DU SABLON
10 rue des Augustins
57000 METZ

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création du Lotissement Sud Blory – La Horgne sur la commune de Montigny-lès-Metz

RÉF. : Y:\Dossiers instruits_en cours\2150. EP\MONTIGNY les METZ\La Horgne

P.J. : Récépissé de déclaration et la fiche descriptive

J'accuse réception des compléments de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Création du Lotissement Sud Blory – La Horgne sur la commune de Montigny-lès-Metz

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 11 juin 2020 complété le 29 septembre 2020
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2020-00223
- Dossier réalisé par : BET SIRUS VRD

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative. Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Montigny-lès-Metz où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de ma consid ration distingu e.

La responsable de l'unit  police de l'eau,



C line DELLINGER

Copie transmise pour information   :

- BET SIRUS VRD - Mme Peggy LECOMTE